Fin de la suspension du refoulement d’immigrés marocains irréguliers depuis l’Espagne

08.02.2022 Fin de la suspension du refoulement d’immigrés marocains irréguliers depuis l’Espagne

Les expulsions des migrants irréguliers de l’Espagne vers le Maroc devaient reprendre hier. En effet, le ministère de l’Intérieur espagnol a ordonné la reprise des vols de retour des immigrants irréguliers des Iles Canaries vers le Maroc après la réouverture de l’espace aérien marocain fermé il y a plusieurs mois pour des raisons sanitaires, a indiqué dernièrement le site « Radio television Canaria ».

La même source a indiqué que ces opérations seront menées progressivement puisqu’elles demandent beaucoup de préparation et de temps. Selon l’EFE, ces opérations de renvoi des migrants en séjour irrégulier sont effectuées au niveau de la ville de Laâyoune au rythme de quarte vols par semaine en moyenne avec vingt immigrants dans chaque avion. La même source a indiqué que la cadence et le mécanisme des expulsions n’ont jamais été rendus publics. Deux policiers espagnols voyagent généralement dans des avions pour chaque immigrant renvoyé.

Les personnes expulsées sont ligotées avec des menottes en plastique qui sont retirées juste avant d’arriver à destination. Exceptionnellement, on trouve sur le même vol des personnes éligibles au « retour volontaire », qui ont choisi de rentrer au Maroc après avoir attendu plusieurs semaines sur

les îles et réalisé que le voyage vers la péninsule n’est pas garanti. A rappeler que les rapatriements de Marocains ont été suspendus depuis des mois en raison de la pandémie et qu’il a fallu attendre la visite du Fernando Grande-Marlaska, ministre de l’Intérieur espagnol, pour réactiver ces renvois notamment avec la hausse des flux de migrants irréguliers vers les Iles Canaries.

Cette opérationnalisation a pris forme le 7 décembre dernier avec un premier vol à partir de Gran Canaria à destination de Laâyoune. Conformément à l’accord entre Madrid et Rabat, seuls les vols de la compagnie nationale (RAM) sont utilisés dans cette opération ayant comme destination finale Laâyoune avec un maximum de 20 immigrants à bord, accompagnés de deux fois plus de policiers, qui doivent subir un PCR et être documentés. Malgré le fait que l’accord ne permet pas au gouvernement espagnol de renvoyer autant de migrants qu’il le souhaiterait (il y en a au maximum 320 par semaine), des sources policières considèrent que cet accord constitue un message envoyé à ceux qui envisagent de partir pour les dissuader d’achever leur projet migratoire. D’après des chiffres d’El Pais, les Marocains ont représenté plus de la moitié des 23.000 personnes arrivées sur les îles en 2020 et au cours des derniers mois de l’année 2021, ils ont représenté environ 80% des nouveaux arrivants.

La même source a précisé, par ailleurs, que jusqu’au 28 février 2021, le ministère de l’Intérieur avait réussi à renvoyer 662 immigrés des îles dont une grande majorité de Marocains. Pourtant, El Pais considère que le dossier d’expulsion des migrants vers le Maroc demeure entouré d’opacité. Notamment les questions relatives au coût, au nombre de vols, de déportés et de policiers affectés à ce genre d’opération. Le journal espagnol a précisé que les coûts associés à ces rapatriements comprenaient également des avions affrétés vers Gran Canaria dans lesquels un contingent de la police transférait des Marocains d’autres provinces pour procéder à leur expulsion de l’île. La logistique devait inclure les régimes alimentaires de dizaines d’agents de l’Unité d’intervention de la police (UIP), qui surveillaient

les Marocains pendant le vol et qui allaient et venaient sans descendre de l'avion. El Pais a également pointé du doigt l'opacité de l'action du gouvernement ibérique sur la destination des vols et les pays originaires des expulsés.

«Contrairement au précédent exécutif de Mariano Rajoy, celui de Pedro Sánchez refuse de détailler les nationalités des expulsés car il soutient que cela pourrait nuire aux relations bilatérales », explique-t-il. Et de préciser que le contrôle effectué par l'institution du Médiateur a permis de constater que sur les 509 refoulés, au moins 139 sont renvoyés en Mauritanie, pays qui accepte des immigrés irréguliers qui ont transité par son territoire pour rejoindre les îles notamment des Maliens. Avec le Maroc, la Mauritanie est le seul partenaire à avoir reçu des vols d'expulsion depuis les îles, au courant de l'année où la pandémie a éclaté. L'opacité ne concerne pas uniquement les opérations d'expulsion des migrants mais également, selon le journal El Confidencial, les données sur l'immigration irrégulière.

Selon ce média, le ministère de l'Intérieur espagnol n'est pas transparent comme c'est le cas du département italien de l'Intérieur qui met à jour des chiffres beaucoup plus détaillés et presque quotidiennement. A ce propos, ledit journal a indiqué que l'Intérieur espagnol refuse, à titre d'exemple, de faciliter la répartition des migrants irréguliers en Espagne par nationalité. « Le peu d'informations officielles disponibles en Espagne indiquent que l'immigration explose cette année (2021) sur tous les fronts, à commencer par les Iles Canaries, où un record a déjà été battu en 2020. Au premier semestre, 6.952 personnes « sans papiers » ont mis les pieds dans l'archipel, soit 157% de plus qu'à la même période de l'année précédente », a noté El Confidencial. Et de conclure : « La nouveauté de ce premier semestre (2021) est cependant que les Algériens représentent la majorité relative (4.005 soit 32%) des 12.622 arrivées par mer en Espagne, devant les Marocains (3.810 soit 30,2%)… Les statistiques officielles n'incluent évidemment pas tous ceux qui, à leur arrivée, parviennent à échapper à la vigilance des forces de sécurité. L'émigration du pays le plus peuplé du

Maghreb – l’Algérie compte 43 millions d’habitants – vers l’Espagne est désormais perçue par le département de l’Intérieur avec la même inquiétude que quant à celle du Maroc ».

Source : https://www.libe.ma/Fin-de-la-suspension-du-refoulement-d-immigres-marocains-irreguliers-depuis-l-Espagne_a131360.html